

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 9

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185149>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50.
 Pour l'étranger: le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, 1^{er} Mars 1879.

Nous remercions sincèrement les personnes de Genève qui, depuis plusieurs années déjà, donnent à notre modeste feuille de fréquentes marques de sympathie, soit en contribuant à la répandre dans leur canton, soit en y collaborant, par de charmantes productions. Le nombre de nos abonnés de Genève se comptant par centaines et allant toujours en augmentant, nous désirons vivement voir notre publication, essentiellement vaudoise, prendre un caractère un peu plus général par les communications qu'ils voudront bien nous faire et que nous serons heureux d'accueillir. Genève, si populeuse, si riche en souvenirs historiques, en traditions populaires, si intéressante dans ses mœurs, dans son activité, dans les progrès qu'elle réalise chaque jour; Genève si fertile, en un mot, en ressources de toute espèce, doit fournir à nos collaborateurs une ample moisson. Puissent-ils ne pas nous oublier afin que le *Conteur vaudois* devienne aussi le *Conteur de Genève*.

Au moment où nous écrivions ce qui précède, nous recevions la boutade suivante, en ancien langage populaire genevois :

Roget et Sch'rer.

Bonjour m'sieu Sch'rer, comment ça va t'y?

— Bien et vous, m'sieu Roget.

— Bien, Dieu marci, j'veus r'marcie, j'veus d'un incan, chez m'sieu Archinard, crincaillier.

— Et qu'allez-vous y faire à ces incans?

— Eh! pardine, ce qu' y fait, j'y incante.

— I z'y a quéque fois des zazards; l'aut'jour j'y ai misé deux portes d'armoires avec leur œils de bœuf, un vieux guindre, un falot de pattes à l'antique¹ et quéqu'autres charouperies; j'y ai tout eu pour un piastre... Mon cher m'sieu Sch'rer, comment va la femme et les enfants?

— Bien, et les vôtres?

— C'est toujours la même chose, la Roget va toujours revottant; j'ai mon p'tit, le voilà là-bas dans l'entre-cot², avec cette troupe de pommeaux: Jaquet! Jaquet! p'tit bâtarde, veux-tu bien pas faire regicler cette gouille contre tes culottes; viens voir ici, dis voir bonjour à m'sieu Sch'rer; tire ton chapeau, malhonnête, on dirait qui z'y a de la pége; d'où viens-tu comme ça?

¹ Lanterne de charreter, dont la monture est en bois et les vitres remplacées par de la toile.

² Passage très étroit, entre deux petits magasins en bois, bâti des deux côtés des rues basses et appelés *hauts-bancs*. Il n'en reste que le souvenir.

— De l'école.

— De l'école, gros nigaud; est-ce qu'on dit de l'école; je me mets en quatre pour toi et tu ne fais que des polissonneries du matin t'au soir, redis y donc: de l'écol, mon papa.

Voyez un peu, m'sieu Sch'rer, ce petit drôle, il est pâle comme une cérasse¹; eh bien, c'est bien de sa faute; l'autre jour, sa mère avait fait fondre de la graisse molle pour faire des greubons, elle avait mis la toupine là-haut sur ce tablar au fond de ce placard; mon petit drôle veut l'avanter, voilà que ça lui dégringole sur la piaute et puis ça lui a écorché toute la grille et lui a éclaffé l'orteil. Y a fallu aller chercher l'apothicaire, qui z'y a fichu un cataplâme avec une patte et de l'eau de goulard et puis y a fallu lui mettre les saignies aux temples, n'y a pas de jour qui ne nous fasse enragier; avant zier encore, j'avais une couple d'amis à goûter; nous avons fait le *sauge*² là dans la grande chambre où la Roget avait mis la table; y n'y avait pas grand'chose, y z'y avait un reste de daube, une salade aux zarans, un ratalet et une fricassée de parchettes, ma môme de servante, qui n'a en tête que son marlou Bombarnard, avec qui elle a des fréquentations, laisse la porte ouverte en allant à la cave; mon petit polisson n'y voit pas plutôt, qui saute sur le plat de parchettes, qu'il a toutes gadrouillées; faites-lui les cornes, m'sieu Sch'rer, faites-lui les cornes.

— Mais dites-moi, m'sieu Roget, quelle est cette femme qui vous attend là-bas au fond du magasin?

— Eh! pardine, c'est la Jossaume; il y a un incan à la Madelaine, dans la montée du boulanger, au 3^{me} su le darrer; y a p't-être quéque zazard, je m'en y va, bonjour, m'sieu Sch'rer.

— Mon cher m'sieu Roget, j'ai là quelques échantillons de sucre, je vous les apportais s'ils pouvaient vous convenir.

— Oh! pour ma foi, celui-là est mou comme la greube et celui-là est noir comme la drâchée; dans ma boutique d'abord, y me faut du sucre qui soit sec comme la grolle et pis je n'en ai pas de besoin; je m'en va vous y dire ce qui me faut. D'abord du quinquinard z'en bois, du quinquinard z'en poudre, du bois d'arglisse, de l'huile d'olif, de l'huile d'amendres douces, de l'empoi et de la marcaine. Zy voilà.

C. M.

Monsieur le Conteur,

Il fallait dire non. M. Francisque Sarcey n'a pas tort, et j'abonde dans son sens.

Un grand nombre de nos jeunes dames ont pris la résolution de répondre *non* à toutes les questions qu'on leur ferait et cela pour se dédommager d'avoir dit *oui* le jour de leur mariage. Je les approuve

¹ Petit pain de ceré gras enveloppé avec deux feuilles de gentiane et que les paysans savoyards criaient dans les rues de Genève.

² Terme dont on se sert encore au cercle des *Vieux Grenadiers*, pour désigner un petit repas, sans façon, entre amis.

ou du moins je ne veux pas les blâmer. Bien plus, je conseille à toutes les jolies lectrices (à marier) de votre aimable journal, de ne jamais se laisser flétrir, quelques pressantes que soient les sollicitations, les menaces de leurs parents et d'opposer un refus catégorique à la proposition qui leur serait faite d'unir leur sort à celui d'un homme pour lequel elles n'éprouvent que de l'aversion. Quoi de plus horrible en effet que de passer sa vie en la compagnie d'un homme qu'on abhorre, qu'on déteste!...

A Dieu ne plaise que je veuille exciter à la révolte les jeunes demoiselles. Comme mère de famille, j'en subirais la première peut-être les tristes conséquences. Mais quant à la question des mariages, il faut user de la plus grande délicatesse : il faut surtout que le maudit intérêt n'y joue pas le rôle principal comme cela arrive de nos jours, ce qui a fait dire à un homme bien pensant que *le mariage est souvent la confusion de deux porte-monnaie.*

Une abonnée.

A propos de fagots.

Un événement, qui aurait pu avoir les conséquences les plus graves, — c'est ainsi qu'on débute ordinairement dans de pareils récits, — a mis en émoi tout un quartier de Lausanne, il y a quelques semaines.

Un de ces hommes dont les loisirs ne sont consacrés qu'à des récréations fuites et à des plaisanteries; un de ces hommes qui rient volontiers de tous les petits malheurs d'autrui, se promenait gravement sur le marché au bois, place du Tunnel, jetant, par-ci, par-là, un regard scrutateur sur les chars de fagots. Un paysan de Morrens le remarque et lui offre sa marchandise dont il lui vante l'excellente qualité; un autre paysan en fait autant, estimant qu'aucun bois ne donne un feu plus clair et plus chaud que les fagots de Froidéville.

Vivement sollicité par les deux marchands qui pataugent dans la neige fondue, et qui ont hâte d'aller se restaurer, notre Lausannois, qui paraît n'avoir que l'embarras du choix et vouloir en finir avec eux, leur dit tout à coup : « Si vous voulez être raisonnables, je prends le tout. Je paie ceux-ci 15 francs et ceux-là 17..... pas un centime de plus! »

Les paysans se mirent à l'écart pour délibérer.

— Qu'ein dité vo, faut te lâtzî ?

— Bin se vo volliâj, ié rudo frâi ai pî,

— Eh bien, monsieur, c'est une affaire en règle..... où faut-y les mener ?

— Montée St-François, je me trouverai là.

Et l'acheteur vint se placer vis-à-vis de l'étroite ruelle qui, de cette rue, passe derrière le Bazar vaudois et aboutit sur la place, entre l'hôtel des Messageries et la maison Heer. Dès qu'il aperçut les chars, il fit un signe à ceux qui les conduisaient pour leur indiquer l'endroit où ils devaient déposer le bois et disparut dans la ruelle.

Les chars s'arrêtèrent, et l'on vit bientôt s'entasser deux cents fagots au bord du trottoir.

Le déchargeement terminé, nos hommes enroulèrent les chaînes, rattachèrent la botte de foin, arrangèrent leurs chars et les conduisirent l'un à l'*Ours* et l'autre au *Cygne*, puis revinrent peu après pour toucher ce qui leur était dû, pensant trouver l'acheteur occupé de faire transporter son bois au galletas; mais il n'avait pas reparu.

« Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir?... » Ils attendirent un quart-d'heure, demi-heure et plus encore,... personne! Questions sans nombre adressées aux passants, renseignements pris dans les magasins du quartier, excursions dès le rez-de-chaussée aux mansardes, dans huit ou dix maisons, rien ne put les mettre sur la trace de celui qui avait acheté leur bois et dont ils ignoraient le nom.

Hélas! que fallait-il faire, sinon attendre, attendre encore?

Et les marchands de fagots de prendre leur mal en patience en dégustant maintes chopines au café voisin.

Cependant les quarts, les demies et les heures sonnent sans pitié à l'horloge de St-François et la nuit s'approchant, ils résolurent, sur les conseils de quelques personnes, de reprendre leur bois.

Mais comme il y a fagots et fagots, ces pauvres diables n'étaient pas au bout de leurs peines, car lorsqu'ils voulaient rentrer en possession de ce qui leur appartenait et qu'il fallut trier dans le tas, chacun prétendait avoir fourni les plus gros, les meilleurs. L'homme de Froidéville disait : *Vouaiquie mé rondins*; l'homme de Morrens : *Vouaiquie mé riouté*. De contestation en contestation, ils en vinrent aux mains, au point que l'un avait des bleus sur le nez et l'autre sa blouse en lambeaux.

Cette scène, fort comique, attira sur les lieux une foule de gamins et de curieux, qui ne firent qu'envenimer la lutte.

Enfin, passe le boulanger B***, homme aux larges épaules, aux bras vigoureux, qui, après s'être renseigné, sépare les combattants en leur disant : Pas tant de bruit, et menez ces fagots chez moi. L'homme de Froidéville, touché de ce procédé qui venait mettre un terme à ses déboires de la journée, lui dit, en festonnant sous l'influence du petit blanc et de la colère :

« Eh bien, mosieu, vous êtes un brave; mais dites me voir si dans une ville comme Lausanne y doit y avoir ainsi des ruelles pour les cotiens? »

Ainsi se termina cet incident qui aurait pu avoir, comme nous l'avons dit, les plus graves conséquences.

L. M.

On lit dans la biographie du doyen Bridel, par M. L. Vulliemin :

« Dans le courant de l'hiver de 1792 à 1793, une chute extraordinaire de neige avait couvert les monts du Jorat, voisins de Lausanne, et elle avait enseveli les habitations des campagnes. On s'em-